Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB65-DE

MAIRIE
De
LA ROCHE-BERNARD
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 65/2026

SEANCE DU JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 19H00

Date de convocation :	4 septembre 2026	Conseillers en exercice :	14
Date d'affichage :	4 septembre 2026	Conseillers présents :	12
		Conseillers votants :	14

L'an deux mil vingt-six, le dix septembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Maire

Etaient présents : Messieurs Bruno LE BORGNE, Jérôme BOSSAY, Bertrand DOUCEY, Yves ANDRE, Mikaël LEROUX et Bruno MERIEN et Mesdames Lilia GHERBI, Virginie BLEUNVEN COSTE, Julie COLLOMBAT, Hélène PERRAUD, Nathalie TACHET et Victoire DENIGOT

Étaient absents : Madame Laura LE PAGE (Donne pouvoir à Victoire DENIGOT) et Monsieur Franck PAULAY (donne pouvoir à Bertrand DOUCEY)

Madame Julie COLLOMBAT est désignée secrétaire de séance

Finances – tarifs communaux 2027

Monsieur Le Maire expose :

Toute occupation ou utilisation du domaine public doit donner lieu au paiement d'une redevance, mais le Maire peut accorder une gratuité aux associations à but non lucratif. Toutefois la loi de simplification n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit a complété l'article L 2125-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) qui prévoit que le maire peut délivrer une autorisation d'occupation ou d'utilisation du domaine public gratuitement lorsque cette occupation ou cette utilisation ne présente pas un objet commercial pour le bénéficiaire de l'autorisation.

S'agissant des associations à but non lucratif dont l'activité est désintéressée et qui agissent dans le cadre de l'intérêt général, l'avantage économique induit par l'occupation ou l'utilisation du domaine public est extrêmement faible. Par conséquent, le maire peut leur octroyer des titres d'occupation à titre gratuit.

Concernant la salle Richelieu, il a été décidé de ne pas la louer en soirée du 1er mai au 31 août 2027 afin d'éviter les nuisances sonores pour les campeurs et les usagers du port.

Par ailleurs, la gratuité peut être accordée aux associations ayant pour but de promouvoir l'image de la commune de façon générale.

De ce fait, il est nécessaire de définir la liste des associations d'intérêt général :

- FNATH
- Amicale des donneurs de sang
- La Croix d'Or

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB65-DE

- Veuves et Veufs du Morbihan
- UTL
- Coup de pouce aux devoirs
- Souvenir français
- Association des déportés, des combattants et des prisonniers de guerre
- ADIL
- JALMALV
- Mission locale

Pour l'ensemble de ces associations, Monsieur Le Maire propose la gratuité lors de leurs permanences ou réunions.

➢ Pour les associations dont le siège social est domicilié à La Roche-Bernard :

Monsieur Le Maire propose (uniquement pour la Salle Richelieu) :

- La gratuité deux fois par an pour une Assemblée Générale ou une réunion ou une manifestation
- Au-delà : 50 € / jour

➢ Pour les associations hors la Roche-Bernard :

- Tarifs en vigueur

TARIFS COMMUNAUX

LOCATIONS DE SALLES

	Propositions 2027	
	Rochois	Hors commune
Salle Richelieu - Chemin du Pâtis		
1 journée	260,00 €	380,00 €
Week-end (samedi + dimanche)	400,00 €	560,00 €
Week-end + vendredi soir	450,00 €	595,00 €
Vendredi soir + samedi	310,00 €	420,00 €
Assemblée Générale		275,00 €
1/2 journée	160,00 €	240,00 €
Caution "salle"	400,00 €	
Caution clé	50,00 €	
Forfait Ménage	100,00 €	
Caution ménage	100,00 €	

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB65-DE

Salle des conseils - Rez de chaussée de la mairie		
1 journée	85,00 €	125,00 €
Location à la semaine pour exposition (avril à septembre)	230,00 €	
Location à la semaine pour exposition (octobre à mars)	150,00 €	
Caution (salle)	150,00 €	
Ménage	50,00 €	
Matériels supplémentaires	50,00 €	
Salle Luc Guilloré - 1er étage de la mairie		
1 journée	85,00 €	125,00 €
Caution (salle)	150,00 €	
Ménage	50,00 €	
Matériels supplémentaires	50,00 €	
Espace Turner - Rue du Docteur Cornudet		
D'avril à septembre / semaine (pas de tarif horaire ni à la journée)	250,00 €	
D'octobre à mars / semaine	170,00 €	
Autres activités hors périodes d'expositions (octobre à mars) La journée	65,00 €	
Forfait Ménage	80,00 €	
Caution (salle)	150,00 €	
Caution clé	50,00 €	
Caution ménage	80,00 €	
Matériels supplémentaires	50,00 €	
Module de l'ancienne Ecole des Petits Murins		
1 journée	Gratuit (associations) 30,00 € (autres)	40,00 €
Salle de l'Atelier de la Gare		
1 journée	Gratuit (associations) 30,00 € (autres)	40,00 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB65-DE

SERVICES

	Propositions 2027
Photocopie A4 noir et blanc	0,50 €
Photocopie A3 noir et blanc	0,80 €
Photocopie A4 couleur	0,80 €
Photocopie A3 couleur	1,50 €
Plastification document A4	2,90 €
Plastification document A3	3,60 €

INTERVENTIONS SERVICES TECHNIQUES

	Propositions 2027
Coût horaire d'un agent des services techniques	40,00 €
Location camion avec chauffeur	75,00 €

DROITS DE PLACE - MARCHE HEBDOMADAIRE

	Propositions 2027
Abonnés Prix du mètre linéaire	0,80 €
Branchement électrique / jour	2,50 €
Passagers	
Prix du mètre linéaire - tarif hiver (du 16.09 au 31.05)	1,10 €
Prix du mètre linéaire (tarif été (du 01.06 au 15.09)	2,20 €
Branchement électrique / jour	2,50 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB65-DE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	Propositions 2027
Occupation du domaine public - par m² et par jour	1,60 €
Occupation du domaine public longue durée (à partir du 31ème jour)	0,80 €
Occupation du domaine public - Concerts par m²	0,50 €
Terrasse et manège- par m² et par an	30,00 €
Pose d'un chevalet	50,00 €

CIMETIERE

	Propositions 2027
Concession pour 15 ans	350,00 €
Concession pour 30 ans	680,00 €
Case cinéraire pour 15 ans	520,00 €
Case cinéraire pour 30 ans	940,00 €

CIRQUES

	Propositions 2027
Cirque et autre spectacle (sans chapiteau) - La semaine	120,00 €
Chapiteau inférieur à 500 m²	140,00 €
Chapiteau supérieur à 500 m²	330,00 €
Caution nettoyage	330,00 €

Ainsi, l'assemblée, à l'unanimité :

- **VALIDE les tarifs communaux 2027 tels que présentés**

Pour Extrait Certifié Conforme

Le Maire,
Bruno LE BORGNE

MAIRIE de LA ROCHE-BERNARD 56130 (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601956-20260910-2026_DELIB65-DE